



pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT
PRÉVENIR, DÉCELER, TRAITER

École :

Ville :

Directeur/trice :



.....



..... @ac-versailles.fr

NON AU HARCÈLEMENT





MON ENFANT EST-IL HARCELÉ ?

- ✓ Il subit des violences verbales, physiques, morales sur les temps scolaires et/ou périscolaires (cantine, temps d'accueil) ou via les réseaux sociaux (cyber harcèlement)
- ✓ Ces violences sont répétées
- ✓ Mon enfant est isolé
- ✓ J'observe un changement de comportement chez mon enfant (baisse du niveau scolaire, troubles du sommeil, l'alimentation ...)

QUE FAIRE ?

1

Communiquer **rapidement** avec l'école : enseignant(e) et / ou directeur(trice)

2

Si le harcèlement est avéré, l'école mettra en œuvre avec vous **des solutions adaptées** : programme **pHARe**



Rassurez votre enfant : les adultes sont là pour l'aider !



NE tentez PAS de gérer vous-même la situation, ni d'entrer en contact avec des élèves ou leur famille : vous risquez d'aggraver la situation

LE PROTOCOLE PHARE SUR LA CIRCONSCRIPTION DE DOMONT

Qui ?

L'équipe ressource, ce sont des professionnels de l'Éducation nationale, de la circonscription, formés au traitement des situations de harcèlement scolaire.

Comment ?

L'équipe ressource, pilotée par l'Inspectrice de la circonscription, fera une première analyse de la situation. Elle interviendra dans l'école si la situation est avérée. Vous pouvez contacter l'équipe ressource de la circonscription de Domont en écrivant un mail : ce.0952022g@ac-versailles.fr

Quelle méthode employée ?

Les enfants concernés sont alors reçus en **entretiens individuels NON BLÂMANTS** basés sur l'écoute, la confiance et l'empathie. C'est la **Méthode de Préoccupation Partagée**. Il n'y a **PAS de SANCTIONS** mais une recherche de **SOLUTIONS proposées par les élèves**, dans le but de mettre fin à la situation et de garantir le bien-être de tous à l'école.

Je reconnais avoir pris connaissance du protocole pHARe et du fait que les élèves peuvent être reçus en entretiens individuels.

Signature(s) des parents :

